

Microsoft augmente son emprise au MC : après la bureautique, c'est maintenant la messagerie !

Lors du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail d'Administration Centrale (CHSCT AC) du 3 octobre dernier, nous avons appris que Françoise Nyssen avait décidé en janvier 2018, d'**adopter la messagerie Outlook pour tous les agents**, afin « *de moderniser les outils de travail et d'harmoniser le système de messagerie/agenda* ». Microsoft Outlook 2016 va donc être déployé progressivement à compter de novembre 2018 sur tous les postes de l'administration centrale et dès janvier 2019 sur les postes des DRAC et des SCN.

Pourquoi remplacer un logiciel gratuit par un logiciel payant ?

Thunderbird est l'actuelle messagerie basée sur un logiciel libre et gratuit. Après la suite bureautique Microsoft Office déployée début 2017, c'est au tour de la messagerie éditée par Microsoft d'être livrée, sans aucune concertation, sans aucune étude préalable. A l'opposé des [recommandations du gouvernement](#) ¹ qui prônent l'utilisation des logiciels libres !

Une décision à l'inverse d'une amélioration des conditions de travail des agent-es

Il n'y aurait pas, semble-t-il, de reprise de l'existant, les dossiers et les messages sous Thunderbird ne seraient pas

transférés automatiquement dans Outlook. Les deux systèmes devraient co-habiter et les agent-e-s jongler d'une messagerie à l'autre !

Ce déploiement serait fait, sous couvert d'interopérabilité, de modernité, d'agendas partagés et de sécurité mais repose sur des arguments peu convaincants...

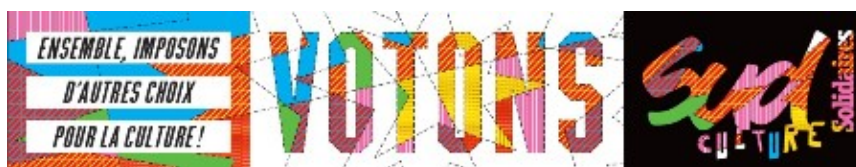
On nous vante 2 Go de mémoire, 4 fois plus qu'aujourd'hui certes, mais c'est 23 Go en dessous de la capacité d'Outlook. Par ailleurs, qui a décidé de cette limite à 500 Mo pour notre messagerie Télémac (version édulcorée d'OBM) ?

L'interopérabilité permet la communication entre deux systèmes différents existants ou futurs. Aujourd'hui Thunderbird et Outlook ne sont pas totalement interopérables.

Est-il acceptable que l'argent public, le contribuable, finance une multinationale au détriment des éditeurs de logiciels libres et gratuits ???

Des millions d'euros qui ne serviront ni à améliorer les conditions de travail des agents ni à contribuer à augmenter leurs salaires.

**Le 6 décembre,
votez SUD Culture Solidaires**



Votons SUD Culture Solidaires

Paris, le 5 novembre 2018

1 Circulaire du Premier ministre, Jean-Marc Ayrault du 19

septembre 2012 et son annexe « Usage du logiciel libre dans l'administration, septembre 2012 »